

Approche énonciative et rôle de l'auteur dans l'écrit académique en FLE

Cas des conclusions de thèses de doctorat LMD en sciences du langage ***Enunciative Approach And Ethotic Manifestation In Academic Writing In Fle***

Case of conclusions of LMD doctoral theses in language sciences

Wafa LAREF

Université Ouargla (Algérie)
Labo. LeFeu-E1572303-VuSciFE
laref.wafa@univ-ouargla.dz

Résumé:	informations sur l'article
Cette contribution porte sur l'écriture de recherche dans un cadre universitaire et académique celui du cycle de doctorat notamment dans l'enseignement supérieur en Algérie. A titre illustratif, nous proposons une analyse linguistique qualitative de quelques rédactions de conclusions de thèses de doctorat LMD soutenues ces dernières années et faisant partie de la filière de langue française. Le manuscrit scientifique est ainsi perçu selon une analyse énonciative et rhétorique sur corpus à travers laquelle nous tenterons de déceler le positionnement énonciatif et la manifestation ethotique des auteurs-scripteurs. Dès lors, trois questions principales se posent : quelle position auctoriale le thésard adopte-t-il ? Et par le biais de quels indices énonciatifs ? Comment se manifeste l'image du chercheur dans son écrit ? Pour réaliser notre recherche-application, le corpus dépouillé sera soumis au logiciel concordancier AntConc (V4.3.1) et les statistiques obtenues orienteront notre interprétation d'un produit confectionné grâce au primat de la scientificité.	Reçu 11 Mars 2025 Acceptation 12 Avril 2025 Mots clés: ✓ écrit scientifique ✓ genre ✓ position ✓ énonciation ✓ ethos
Abstract :	Article info
This contribution concerns research writing in a university and academic framework that of the doctoral cycle, particularly in higher education in Algeria. As an illustration, we offer a qualitative linguistic analysis of some drafting of the conclusions of LMD doctoral theses defended in recent years and forming part of the French language sector. The scientific manuscript is thus perceived according to an enunciative and rhetorical analysis on corpus through which we will attempt to detect the enunciative positioning and the ethical manifestation of the author-writers. From then on, three main questions arise: what authorial position does the doctoral student adopt? And through what enunciative clues? How is the image of the researcher manifested in his writing? To carry out our research-application, the stripped corpus will be submitted to the AntConc concordance software (V4.3.1) and the statistics obtained will guide our interpretation of a product made thanks to the primacy of scientificity.	Received March 11.2025 Accepted April 12.2025 Keywords: ✓ scientific writing ✓ genre- ✓ position ✓ enunciation ✓ ethos

1. INTRODUCTION

Le point de départ de cette recherche porte sur la pratique scripturale qui a fait couler beaucoup d'encre dans des cadres aussi variés que celui professionnel ou académique. Par besoin de nourrir une réflexion sur les sciences du langage et en raison des obstacles rédactionnels que nous avons pu remarquer chez nos doctorants lors des journées doctorales, des séances d'encadrement ou encore dans des soutenances de thèses, notre attention s'est focalisée sur le genre de la thèse notamment sur la rédaction de conclusions comme textes normés d'un point de vue linguistique, rhétorique et ethotique.

Malgré le fait que les modalités de rédaction d'une thèse varient selon le champ d'investigation, la conclusion doit obéir à un certain nombre de normes d'usage en rapport avec les rituels de soutenance en vigueur pour ainsi marquer son appartenance au genre englobant.

Notre objectif étant d'explorer les traits caractérisant la conclusion comme aboutissement d'un travail de recherche selon une approche énonciative et rhétorique par le biais d'un traitement lexicométrique via le logiciel concordancier « AntConc ». Etant donné que l'étude par genre fait appel à une analyse sur corpus, cet outil lexicométrique est le mieux adapté à notre exploration.

1. La thèse : un genre textuel/discursif contextualisé

Considérée comme production langagière, la thèse trouve son assise dans le genre où elle définit ses contours et marque son évolution en tant que littérature universitaire.

Dans le cadre de ce travail, nous concevons l'écriture de thèse d'un point de vue discursif en comparaison avec celui textuel car traitée selon un niveau d'analyse extralinguistique focalisé sur une approche énonciative, rhétorique, polyphonique, contextuelle, etc.

En effet, l'écriture scientifique se manifeste comme un acte relevant des domaines de l'activité humaine, des « sphères d'usage du langage » (Bakhtine, 1977, 1984) ou bien en rapport avec des « formations socio-langagières » selon l'appellation de Bronckart (1985, 1996). Dans ce sens, l'écriture de thèse se détache de la seule unité linguistique pour ainsi présenter un modèle de communication discursive socialement façonné et représenté en fonction des contraintes (Charaudeau, 1989), des codifications (Rastier, 1989, 37) ou des conventions génériques (Bakhtine) mais aussi situationnelles. De là, ce qui conditionne le principe de généricité c'est cette charnière que le genre permet entre discours et pratique sociale dépendant des conditions de production effectives. Ces conditions font de la thèse un genre appartenant aux genres « seconds » du discours (Bakhtine, in Todorov, 1981, 267) qui sont à la fois relativement stables et également métissés grâce à une remarquable perméabilité des frontières dont on pourrait facilement classer l'écrit scientifique comme englobant la thèse, considérée à cet effet comme étant un sous-genre « socialement pratiqué et reconnu » selon les travaux de Hunsmann et Kapp (2013).

Dans une dimension pratique, l'écriture de thèse engage un effort doublement appréhendé : celui de former un sujet

scripteur et celui de construire des connaissances (Rinck, 2011, 80). Cela nous pousse à nous interroger sur les questions suivantes : quels indices de l'énonciation utilise le thésard dans les conclusions de thèse ? Arrive-t-il à s'en distancier ? Comment se manifestent les instances discursives ? Et quelle image de soi veut-il mettre en avant ?

2. La thèse : quels traits discriminants ?

La scripturalité de la thèse nous pousse à réfléchir sur les traits inhérents qui la démarquent considérés, dans ce contexte universitaire, comme « un faisceau de critères » (Rastier, 2001, 253) fluctuants et corrélés. Non conforme aux normes, elle est un produit d'« usages » longtemps minoré et ayant trois fonctions principales :

2.1. Fonction collaborative

Le processus cognitif lié à l'écriture de thèse connaît plusieurs temps et varie entre : ébauche, prises de notes, bribes, remarques, plans provisoires, brouillons, schémas, ... qui nécessitent par la suite un regard critique permettant à son auteur de remettre un produit finalisé. Ce produit n'est que le résultat de négociations permanentes entre doctorant et directeurs (s) de thèse, de débats avec d'autres doctorants, de positionnement par rapport à une revue de littérature préexistante qui trace le passage d'une fonction médiane de l'écriture à une fonction objectivée transparente de celle-ci.

2.2. Fonction heuristique (cognitive)

Que ce soit à l'oral ou à l'écrit, la pensée est indispensable au langage : le thésard manifeste son besoin permanent de discuter de sa recherche au fur et à mesure de sa mise en œuvre car le processus d'écriture est à la fois une réalisation de la pensée et

une médiation dans le domaine vaste de la recherche.

Toutefois, le thésard passe au travers de l'écriture et se heurte à plusieurs obstacles liés à la découverte d'une profusion d'informations à assimiler, à l'utilisation d'un discours subjectif chargés de représentations, à penser avec incohérences et hésitations dans le raisonnement ; ce qui le plonge dans une forme délabrée d'écriture.

2.3. Fonction subjective

En sciences humaines et sociales, la thèse consiste manifestement à confectionner un manuscrit informatif et explicatif en termes de typologie textuelle alors véritablement il s'agit de retracer une expérience singulière de recherche, un vécu distinct de l'activité humaine. A travers ce vécu, on voit émerger une empreinte personnelle du doctorant du moment qu'il possède seul la signature de son produit final comme marque de sa présence auctoriale.

Moyennant d'une technicité adéquate, le scripteur s'empare du soin d'orchestrer la mise en forme, la saisie et la présentation globale lui permettant ainsi de personnaliser sa thèse selon ses préférences et ses goûts.

3. Etude de cas

L'analyse que nous proposons dans cette recherche se focalise sur un corpus représentatif mais non exhaustif de trois conclusions de thèses de doctorat LMD en sciences du langage soutenues ses dernières années en Algérie, et ce, dans le but d'explorer une pratique d'écriture ancrée dans un genre particulier. Une analyse lexicométrique de corpus de ces conclusions réunies et dépouillée comme un seul texte, parce que, appartenant à la même spécialité, permettrait d'explorer de

près la matérialité linguistique et la singularité stylistique du manuscrit.

Cet objectif nous conduit à opter pour une approche énonciative et rhétorique en rapport avec les enjeux ethotique qui sous-tendent ces textes.

Notre interrogation porte sur la pratique d'auteur impliqué et la prise en charge du texte par le thésard et également sur la question de la manifestation ethotique qui pourrait ressortir de ces manuscrits.

Le choix des conclusions comme objet d'étude étant motivé par le fait que très peu de travaux ont été consacrés à cette étape percutante à travers laquelle le thésard annonce son positionnement, prend en charge son engagement et expose les résultats, les limites et les perspectives de sa recherche. Citons parmi les recherches récentes, l'article de Abidi Saad et Senoussi (2021) portant sur les pratiques de l'évaluation dans l'écrit académique et plus précisément sur les conclusions de thèse en FLE.

Les travaux antérieurs sur l'énonciation et la subjectivité concernent l'article scientifique comme objet d'étude : citons à titre indicatif les travaux de Agnès Tutin et Francis Gossmann (dans le cadre du projet Scientext, Laboratoire LIDILEM, université de Grenoble 3). Mais la particularité de notre recherche réside dans le fait qu'elle explore la conclusion : un lieu de positionnement, de prise en charge, de regard critique, de synthèse, etc. à laquelle le lecteur et le jury de soutenance prêtent attention lors de l'évaluation.

4. Énonciation et rhétorique : entre position de l'auteur et effacement énonciatif

Le pronom « je » et ses différentes manifestations sont totalement absents de notre corpus : il ne se révèle ni comme « je » en tant que tel ni comme être du monde (selon la SCAPOLINE), encore moins comme « je » générique ou philosophique. Quant au pronom « nous », il marque une fréquence de 74 fois et se présente comme une entité linguistique d'auto-désignation ayant pour fonction de remplacer, dans la conclusion de thèse, le « je » comme marque de la première personne.

Tableau 1. Analyse de la fréquence du pronom « nous » par le logiciel « AntConc »

Ce « nous » académique se retrouve en association avec l'auxiliaire « avoir » au passé composé dans 31 cas utilisé pour présenter des choix méthodologiques comme dans ces passages : « **nous** avons ainsi **articulé** les travaux de deux écoles linguistiques [...] », « **nous** avons **essayé** d'élaborer une grille d'analyse permettant de cerner... », « [...] **nous** avons **abordé** les concepts clés de notre travail [...] », « **nous** avons donc **procédé** à la présentation du corpus, et les outils méthodologiques [...] ».

Les formes personnelles renvoyant au thésard sont présentes à travers la détermination de l'objet d'étude par des formules mélioratives comme dans : « **Notre** but sera de comprendre en quoi l'activité cognitive [...] », « **Nous** avons **tenté** de confronter les discours de ces trois acteurs politiques [...] », « **Nous** **admettons** que **notre** étude a pu montrer que les interactions [...] », « **notre** étude s'ancre dans un champ pluridisciplinaire préconisant [...] », « **notre** regard s'est

porté sur le deuxième niveau d'analyse, à savoir l'analyse dans un contexte numérique [...] ».

Les indices de la personne ont tendance à être associé à un jargon socio académique relatif à la recherche scientifique. Le thésard s'auto-désigne ainsi comme locuteur capable d'interpréter et de nuancer des points de vue qu'il adopte mais aussi de juger de ses représentations et de ses faiblesses par rapport au projet mené : « **Il nous** paraît également important d'attirer l'attention sur [...] », « Sur cette piste, **il nous** semblerait intéressant de prolonger l'examen [...] », « **nous** tenons à souligner que les résultats auxquels nous avons abouti [...] », « **nous** croyons, par cette contribution, avoir collaboré significativement à l'enrichissement [...] », « **nous** n'étions pas conscients de la complexité de ce genre, si bien qu'on a rencontré beaucoup de difficulté ».

Par le recours à la présentation de la démarche d'analyse mise en œuvre, le thésard montre sa qualité de chercheur autoproclamé et renforce à cet effet sa position auctoriale : « **Nous** avons **analysé** et **commenté** les fréquences d'emploi [...] », « **Nous** avons **expliqué** comment le journaliste voit son lecteur [...] », « **nous** avons **identifié** : la demande d'information adoucie, le désaccord prudent [...] », « **nous** avons **montré** que le profil social, culturel, linguistique du journaliste algérien [...] ». Cette position n'empêche pas une interpellation d'un lecteur en apparence virtuel mais présent si on se pose la question : rappeler qui ? En voici un exemple illustratif à cet égard : « **Nous rappelons** que le locuteur rapporteur, avant de rapporter l'acte d'énonciation [...] ».

Tableau 2. Relevé du pronom « nous » en contexte par le logiciel « AntConc »

En somme, l'auto-mention consiste à inscrire le scripteur dans son écrit pour montrer les efforts fournis tout au long de sa recherche, le processus cognitif forgé dans la structuration du manuscrit et la prise en charge des choix théoriques, conceptuels et méthodologiques.

Quant à la modalité délocutive, manifeste à travers le pronom impersonnel « il », elle marque une assertion et permet dans le contexte de cette recherche de fournir des réponses quant aux propriétés phraséologiques qui y sont rattachées : « [...] **il s'agit** d'un discours réellement tenu par autrui », « [...] **il s'agit** d'un discours du locuteur citant », « **il nous semblerait** intéressant de prolonger l'examen [...] », « **il nous a été possible** d'appréhender [...] ». D'autres usages de l'impersonnel dans ce corpus avec 5 occurrences : il s'agit de constructions avec présentatif du type : il y a (il y a dans les articles de quotidiens algériens), il+ Nom (il est question de ...), il+ être + à+ V à l'infinitif (Il est à noter que le partage d'idées et de points de vue...), il+ être + Participe Passé (il est censé...), il +être+ adj ou axiologique positif (il est important...) et dans d'autres cas l'impersonnel « il » est associé aux verbes modaux comme : « devoir », « pouvoir » et avec des verbes modaux épistémiques tels que : « paraître » et « sembler » ainsi que d'autres emplois du verbe modal de type déontique avec : « convenir » et « revenir ». Voici infra le relevé de AntConc :

Tableau 3. Usage de l'impersonnel relevé par le logiciel « AntConc »

Le pronom caméléon « On » se présente sous forme de 5 occurrences également. Son sémantisme peut se centrer soit sur le thésard ([...]si bien qu'**on** a rencontré beaucoup de difficulté lors de l'analyse du corpus, **on** ne peut pas tout analyser en une seule fois [...]), soit sur le thésard et le lecteur ([...] dans quel but et pour qui **on** rapporte), soit sur la voix collective (**On** assiste de plus en plus à la « continuité » entre les formes du discours rapporté, la fonction du journaliste est essentiellement celle de dire ce que l'**on** a dit sans mettre en avant son opinion).

Tableau 4. Relevé des occurrences en contexte du pronom « on » par le logiciel « AntConc »

Ces formes de figement linguistique se justifient par le souci d'objectivation permanent de la part du thésard qui exerce à son insu un habitus d'écriture désembrayée permettant un gommage énonciatif au profit d'une prise en charge subjective et polyphonique. Le double emploi à la fois de la marque personnelle « nous », des « il » et « on » impersonnels témoigne du souci de concilier la neutralité énonciative à l'inscription de la subjectivité.

5. Manifestation ethotique

A ces indices énonciatifs s'ajoute « la plus efficace des preuves » selon l'expression d'Aristote (1967, 1356a), c'est l'ethos comme rôle, place, image ou figure propre à un genre. Il s'agit, dans une conclusion de thèse, d'une image du chercheur, du scientifique marquée par l'usage du nous de modestie. Cette image de soi fonctionne comme un garant de toute construction discursive et légitime ainsi les idées

assertées (Amossy, 1999, Maingueneau, 2002, Swales, 1990).

Revenant à cette idée de l'ethos considérée comme rôle pour distinguer les trois rôles que pourrait utiliser le thésard dans son écrit scientifique. Il s'agit du rôle de « scripteur », de « chercheur » et d'« argumentateur » (Fløttum, 2004 ; Fløttum et al., 2006). Dans notre corpus de conclusions, le premier rôle se manifeste à travers le souci de neutralité que garantit le « nous » et le renvoi aux moult étapes de la recherche elle-même à travers l'emploi de verbes comme dans les exemples suivants : « Dans cette étape, **nous** avons analysé [...] », « **Nous** avons montré, à travers l'étude... », « **nous** avons donc procédé à la présentation [...] ». Quant au second rôle, relié aux verbes de recherche tels que : « **nous** avons expliqué comment le journaliste [...] », « **nous** avons répondu à trois questions fondamentales [...] » avec les marques de métatextualité. Le troisième rôle d'argumentateur est étroitement lié aux verbes de recherche : « **nous** estimons que les stratégies déployées [...] », « **nous** admettons que notre étude a pu montrer [...] » accompagnés généralement de modalisateurs épistémiques qui expriment un jugement de valeur porté par le thésard. Le scripteur, vu son potentiel et ses attributs intellectuels, met en scène un ethos scientifique inclusif par l'implication de toute la communauté académique (Le Nous = je + vous). Cet ethos s'installe lorsque l'auteur fait preuve d'honnêteté et authentifie d'avantage ses références par cette recherche permanente de légitimation à travers la citation d'auteurs qui font autorité dans le domaine choisi. Il tente de

montrer la singularité et la pertinence de la démarche suivie.

De même, le thésard, en développant cet ethos académique, peut marquer une sous-énonciation illusoire et se désespérer de ce fait du rôle de relais dans son écrit par le recours aux formes concessives telles que dans les extraits suivant : « **Cependant**, en s'adressant à un public non algérien, le journaliste n'adopte pas la même forme d'écriture », « **En effet**, bien que nous ayons tenté de faire au mieux pour prendre en compte toutes les données contextuelles [...] », « **Alors que** le journaliste donne la parole aux autres, l'éditorialiste la prend », cela d'une part. Et d'autre part, par l'emploi de verbes au conditionnel comme : **pourraient**, **semblerait**, ne **rendrait** pas, etc.

Conclusion

Cette approche réflexive avait comme objectif d'étudier comment les thésards concluent leurs thèses de doctorats et quels outils énonciatifs, aux dépens du pronom « je », ils mettent en valeur pour qualifier les résultats obtenus, les lacunes et les ratés repérés ainsi que les perspectives auxquelles ils aspirent.

Les pratiques scripturales liées à la thèse dans le corpus de conclusions analysés montrent à la fois la prise en charge énonciative par un « Nous » qu'on lui octroie plusieurs référents en fonction des objectifs assignés par les chercheurs et également un brouillage énonciatif marqué par un « On » dont la fonction est de masquer le référent. Le recours au « Nous » de modestie « témoigne d'une fidélité à la tradition française » (Fløttum & Thue Vold, 2010). Quant à la figure d'auteur, elle est modeste au même titre que la neutralité scientifique. Néanmoins, le rôle

le plus proéminent et celui rattaché à l'ethos du chercheur auto-attribué sérieux et méthodique explicitant chaque étape de sa recherche.

Il est signaler que dans le cadre de cette recherche, les trois conclusions ne sont certes pas suffisantes pour rendre compte des attitudes du thésard et il ne conviendrait pas de généraliser ces remarques mais il serait plus intéressant d'effectuer cette étude sur un corpus plus large appartenant au genre académique.

En somme, si la thèse se trouve énonciativement et ethotiquement marquée qu'en est-il alors des autres types d'écrits scientifiques, à savoir l'article ?

Références bibliographiques

ABIDI SAAD Houda, SENOUSI Massika (2021), «Les pratiques de l'évaluation dans l'écrit académique Cas des conclusions de thèses de doctorat ès Sciences en FLE», Tra-duction et Langues Volume 2, N°=20 , 203-217. En ligne <https://asjp.cerist.dz/en/article/180998> (consulté le 25/12/2024).

AMOSSY Ruth (ed) (1999), Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos, Delachaux et Niestlé, Lausanne.

BAKHTINE Mikhaïl (N. V. Volochinov) (1977), Le marxisme et la philosophie du langage: essai d'application de la méthode sociologique en linguistique, Minuit, Paris.

BAKHTINE Mikhaïl (1984), Esthétique de la création verbale, Gallimard, Paris.

BRONCKART Jean-Paul (1985), Le fonctionnement des discours. Un modèle psycho-logique et une méthode d'analyse, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel .

BRONCKART Jean-Paul (1996), Activité langagière, texte et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel - Paris .

- FLØTTUM, K., GJESDAL, A., KINN, T., VOLD, E.T., et DAHL, T., (2006), "Snapshots from the KIAP Project", International Symposium, Academic Voices in contrast, University of Bergen.
- FLØTTUM Kjersti et THUE VOLD Eva (2010), « l'éthos auto-attribué d'auteurs doctorants dans le discours scientifique », in BOCH Françoise et RINCK Fanny (coords.), *Lidil*, N°41, Grenoble, , pp.41-58.
- HUNSMANN Moritz, KAPP Sébastien (dir.) (2013), *Devenir chercheur : écrire une thèse en sciences sociales*, EHESS, Paris.
- MAINGUENEAU Dominique (2002), « Problèmes d'éthos », *Pratiques* N°=113-114, 55-67.
- RASTIER François (1989), *Sens et textualité*, Hachette, Paris.
- Charaudeau Patrick (1989), «Le dispositif socio-communicatif des échanges langagiers». *Verbum*, Presses Universitaires de Nancy II, Tome XII, Fasc. 1.
- RASTIER François (2001), *Arts et sciences du texte*, , Presses Universitaires de France, Paris.
- RINCK Funny (2011). *Former à (et par) l'écrit de recherche. Quels enjeux, quelles exigences ? Le français aujourd'hui* 174, 79-89. En ligne <http://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2011-3-page-79.htm> (consulté le 20/12/2024).
- SWALES John (1990), *Genre analysis. English in academic and research settings*, Cambridge University Press, Cambridge.